



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### FERMETURE PRÉVENTIVE DU CENTRE AQUATIQUE DE MONT-SAINT-HILAIRE

**Mont-Saint-Hilaire, le 18 juillet 2024** – La Ville de Mont-Saint-Hilaire annonce la fermeture temporaire de son centre aquatique pour une durée indéterminée. Cette mesure préventive vise à prioriser la sécurité de tous les usagers.

À la suite d'observations d'anomalies à la structure par des professionnels de diverses firmes au dossier, une analyse approfondie est nécessaire pour déterminer quels travaux spécifiques seront à effectuer. Dans les circonstances, l'administration municipale a décidé d'agir rapidement pour assurer la sécurité des utilisateurs du centre aquatique.

Les firmes et les entrepreneurs procèdent actuellement à l'évaluation de la structure pour identifier les solutions à mettre en place et établir un échéancier précis. Une fois ces informations disponibles, elles seront communiquées à la population afin de permettre un réajustement en fonction de la situation. La Ville, quant à elle, surveillera attentivement l'évolution des travaux et mettra tout en œuvre pour garantir un centre aquatique fonctionnel, efficient et sécuritaire pour tous, dans les meilleurs délais possibles.

#### Activités aquatiques

Toutes les activités aquatiques, y compris les bains libres et les cours de natation dans la piscine et le petit bassin, sont temporairement suspendues. Des mesures seront mises en place pour prolonger les abonnements ou les sessions de cours, ou pour rembourser les personnes inscrites, le cas échéant. L'équipe du centre aquatique communiquera avec les personnes concernées.

La Ville analyse également la possibilité de conserver certaines activités.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience pendant cette période.

#### ***À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire***

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets visant à réduire l'impact environnemental, pour une économie plus sobre, circulaire et écologique.*

- 30 -

**Source :** Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)